



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS, LE 18 SEPTEMBRE A VINGT HEURES,

Le Conseil Municipal de Lavau-sur-Loire, dûment convoqué le 13 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame Claire TRAMIER, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 12

Présents : 10

Votants : 12

**PRESENTS** : Claire TRAMIER, Yoann DORNER, Stéphane MENAGER, Hervé MOINAUD, Isabelle BALBINE, Christine BRETECHE, Pascal PRODEAU, Maxence AUTIER, Alice DOUAUD, Anne BRASSET

**ABSENTS EXCUSES** :

Ghislaine CHANTEAU, procuration Stéphane Ménager

Eva ANDREY, procuration Claire Tramier

**Secrétaire de séance** : Isabelle Balbine

- **APPROBATION du procès-verbal du conseil municipal du 10 juillet 2023**, à l'unanimité.
- **Présentation du rapport annuel Atlantic'eau sur le prix et la qualité de l'eau**

Chaque année, Atlantic'eau établit le **Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (RPQS)** ainsi que son **Rapport d'Activité**. En application de l'article D.2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Yoann Dorner expose le rapport 2022. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte des rapports annuels présentés.

- **Cession de parcelle**

Un chemin rural désigné ZI2 au lieu-dit l'Orme, dont la parcelle n'excède pas 570m<sup>2</sup>, ne sert plus d'accès et n'est plus entretenu par la commune. Le propriétaire de la parcelle mitoyenne, l'entretient lui-même et se trouve seul utilisateur de cette voie et en demande la cession.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont voté : 1 contre / 4 absentions / 7 favorables  
La cession de la parcelle ZI2 est votée.

- **Projet école / cirque**

La directrice de l'école Granit Bleu a soumis un projet d'ateliers et de spectacle autour du cirque à destination de l'ensemble des élèves et pour lequel une demande de subvention est sollicitée auprès de la commune. Après présentation du projet et des éléments financiers, la commune pourrait verser une subvention de 1 840€ en complément de l'amicale laïque qui verserait 2000 € à l'école.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 1840€ (exercice 2024) à l'école Granit Bleu pour l'accueil de la compagnie de cirque.

- **Travaux du Port**

Démarrage des travaux le 25 septembre pour environ deux mois. Des réunions de chantier auront lieu le mardi après-midi. L'éclairage public sera revu dans le même temps. Les peupliers de la place du Port sont malades et en fin de vie, deux ont déjà été enlevés. Il faut envisager leur remplacement, et choisir une essence adaptée au lieu, en capacité d'offrir de l'ombre très rapidement. L'association On sème à Lavau pourrait être sollicitée sur ce sujet.

- **Recrutement agent technique**

L'un des agents du service technique, Vincent Letexier ayant pris une disponibilité d'une année reconductible, un recrutement en CDD a été lancé pour son remplacement. Sabine Gourdon, a été retenue parmi les candidats rencontrés, et débutera son contrat le 25 septembre.

- **Inventaire des zones humides et bocagères**

La communauté de communes s'engage dans un inventaire des zones humides et bocagères. La commune doit proposer un groupe d'acteurs locaux : élus, chasseurs, agriculteurs, référent de l'histoire locale... Ces groupes d'acteurs locaux sont essentiels quant à la bonne appropriation de la démarche dans chaque

commune. De plus, ils permettront au bureau d'études (Hydroconcept) d'obtenir des informations et des retours de terrain nécessaires à l'exhaustivité des inventaires. Un regroupement de communes est proposé pour certaines et notamment Bouée/Lavau. Les membres du conseil municipal souhaitent conserver le groupe à l'échelle de la commune. Stéphane Ménager est l'interlocuteur en charge de cette thématique. Des habitants seront sollicités dans les semaines qui viennent pour y participer.

Divers :

- Les demandes de subventions effectuées cette année pour le projet de rénovation énergétique des bâtiments de la mairie, ont reçu un avis de réception pour dossier complet. Madame la Maire précise attendre les accords de financement avant de lancer la consultation des entreprises. Si le soutien du Fond Vert est accordé cette année, un délai de deux ans est donné pour commencer les travaux.
- Demande de modification du PLU actuel : une commission d'urbanisme de la commune a lieu le mardi 19/09 pour étudier la situation des emplacements réservés et mettre à jour les OAP.

Fin de la séance à 22h00